

# LES COLLEGIENS ENQUETENT SUR LES RISQUES



**La majorité des villes et communes de France peut être victime d'une catastrophe.**

Il peut s'agir soit d'une catastrophe naturelle, comme une inondation, un séisme, soit d'une catastrophe technologique comme une usine classée "Seveso" qui explose ou un barrage qui cède...

Dans chaque commune soumise à un risque naturel ou technologique, le Maire a l'obligation de réaliser un document d'information pour les habitants.

Ce document (qui porte le nom de DICRiM ou Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est très mal connu ! Parfois il n'existe pas !

"Memo'Risks, le DICRiM jeune" est une action d'Education au Développement Durable (EDD) qui correspond à un engagement citoyen des jeunes dans le domaine de l'information préventive.

Elle s'inscrit dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (UNESCO 2005-2014).

Avec leur classe, les jeunes deviennent reporter/enquêteur, ils vont sur le terrain, rencontrent les gens, observent les rues, les maisons, l'environnement avec un peu plus d'attention que d'habitude, avec un autre regard !

La restitution du travail ne vise pas à

expliquer le risque, mais à refléter l'état d'information et de préparation de la population.

Modeste dans son objectif, l'enquête menée par les jeunes constitue une source d'information originale pour la commune; c'est un "thermomètre" permettant une première évaluation de la communication communale sur le risque majeur.

Ils remettent leur enquête très officiellement au Maire et les médias couvrent cet événement.

Leur engagement est valorisé car il permet de mieux diffuser l'information préventive et améliore la conscience du risque dans la commune.

## LE COLLÈGE JEAN ZAY ET MÉMORISKS

En 2004 le collège a monté un "projet sciences" avec deux classes de 5ème dans le cadre des "itinéraires de découvertes" pour valoriser les sciences.

Les élèves ont apprécié et l'année suivante deux classes de 4ème sont venues s'ajouter au projet.

Il y a deux thèmes par année pour chaque niveau :

En cinquième le premier thème est "Eau et vie" et le second "Paysage et patrimoine ligérien".

En quatrième le premier thème est "Energie renouvelable" et le deuxième varie puisque depuis quatre ans le

collège travaille en partenariat avec la Mairie dans le cadre du "Mémo'risks, le DICRiM jeune".

Les élèves ont travaillé sur les quatre risques majeurs que l'on pourrait rencontrer à Chinon : le risque d'inondation, le risque de glissement de terrain, le risque nucléaire et cette année le risque sismique. Ces travaux ont été effectués avec monsieur Pascal Ricard et madame Marie-Odile Hulin, professeurs de SVT et madame Emmanuelle Thauvin-Roy, professeur de physique.

C'est un projet pluridisciplinaire : ponctuellement, chaque discipline travaille sur le projet.

## REMISE DU DOCUMENT

Le document remis à Monsieur Duvergne comporte une enquête au cours de laquelle les élèves ont questionné la population sur les risques sismiques. Séparés en plusieurs groupes d'environ six élèves accompagnés d'un adulte, ils ont rempli 344 questionnaires. Les questionnaires ont ensuite été dépouillés et ont donné des graphiques et des statistiques. Les élèves ont aussi effectué des reportages auprès de trois responsables de la sécurité à Chinon : M. Duvergne, le Capitaine Blouin, de la Gendarmerie et le Sergent Baussay de la Caserne des pompiers.

Parmi la population interrogée, une majorité habite à Chinon depuis moins de vingt ans. 75% de la population est au courant qu'il y a des séismes à Chinon. Toutes catégories d'âge confondues, la majorité des personnes interrogées ne sait pas se protéger contre un séisme. Une très grande majorité des personnes n'ont pas été informées sur les risques sismiques, surtout les moins de 40 ans (plus de 80%).

Le questionnaire a appris à la majorité des personnes interrogées qu'il existe un document d'information sur les risques sismiques à consulter à la Mairie. 85% de la population chinonaise n'était pas au courant de l'existence de ce document.

Les élèves de quatrième remercient les parents qui les ont accompagnés, ainsi que les habitants qui ont bien voulu répondre à leurs questions. Et les élèves de conclure leur rapport par la phrase : "Un homme averti en vaut deux".

Monsieur Ricard a conclu en présentant ses projets pour l'année prochaine. Les risques ayant déjà été étudiés, les élèves étudieront les énergies renouvelables et le tri des déchets à partir de l'année prochaine. Les participants ont ensuite partagé un verre de jus de fruit offert par la mairie.

# TIBET : AIDEZ UN PEUPLE A SAUVER SA CULTURE !



**Le week-end des 14 et 15 juin, une exposition d'artisanat tibétain a eu lieu à l'Ecrin à Chinon. L'occasion pour l'association AET (Aide à l'Enfance Tibétaine) de se faire connaître.**

De la rencontre en 1981 d'une Française, Annie Sudrat, et de réfugiés tibétains est née une association : l'AET, apolitique et non confessionnelle.

## LA CULTURE TIBÉTAINE EST MENACÉE

### Enquête sur les consommations alimentaires

EDF lance cet été une enquête locale sur les consommations alimentaires dans les communes voisines de sa centrale de CHINON.

Il s'agit d'actualiser les informations décrivant les habitudes alimentaires des personnes résidant à proximité de la Centrale. Ces informations servent

Avec plus de 3 300 parrains pour 3 700 parrainages, Aide à l'Enfance Tibétaine reste la première association humanitaire française consacrée aux parrainages de réfugiés tibétains.

L'objectif fondamental de l'AET est de préserver la culture tibétaine ; En parrainant un enfant ou une personne âgée parmi ces exilés, vous permettrez de développer leur vie culturelle, sociale et économique. Vous aiderez une civilisation à ne pas disparaître.

## LE PARRAINAGE

Le parrainage est nominatif : vous recevrez le dossier personnel d'un enfant ou d'une personne âgée avec sa photo. Parrainer, c'est entretenir avec le filleul une relation privilégiée directe par l'échange de courriers, photos, bulletins scolaires...

Lors d'un voyage au Népal ou en Inde, vous pouvez rendre visite à votre filleul dans son camp, sa famille, son école.

aux études d'impact de la Centrale qui sont faites à la demande de l'Administration aussi bien pour le contrôle du fonctionnement courant de la Centrale que pour l'analyse d'une situation post-accidentelle.

Des familles d'Avoine, de Beaumont-en-Véron, de Chouzé sur Loire, de La Chapelle sur Loire et de Savigny-en-Véron vont prêter leur concours parmi celles qui cultivent et consomment leurs propres productions de légumes

Un développement harmonieux de l'enfant implique une continuité dans l'action. Dans la mesure du possible, l'association demande un engagement qui correspond à un cycle scolaire.

Avec 23 € par mois, vous permettez à un enfant de payer les enseignants, d'acheter des livres et des fournitures, d'avoir un uniforme, de manger à la cantine et de payer la pension s'il est interne, de suivre un enseignement de qualité en tibétain avec des programmes modernes.

Avec 39 € vous permettez à un étudiant de poursuivre ses études après le Bac, de payer les frais de scolarité, de payer ses frais de transport et vous participez à ses frais d'alimentation.

Avec 20 € par mois, vous permettez à une personne âgée d'obtenir un repas quotidien, de créer et maintenir des liens sociaux et d'avoir un pécule pour la vie courante.

et de fruits, élèvent pour certaines des animaux ou s'approvisionnent tout simplement aux marchés proposant des productions locales.

Cette enquête se déroulera durant la première quinzaine de juillet. C'est la société BEGEAT, spécialisée dans l'environnement qui réalise cette enquête sous l'égide de l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN) et de la direction Recherche et Développement d'EDF.

Les enfants représentent l'avenir du Tibet. Les personnes âgées en sont la mémoire.

**Renseignements :**  
 Délégation régionale 37  
 Martine Giraudon : 02 47 61 88 39

